



Rumilly, le 27 février 2026

Ville de Rumilly

Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 20
Fax 04 50 64 69 21
contact@mairie-rumilly74.fr

Objet : Convocation

Affaire suivie le Secrétariat Général et Affaires Juridiques

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE PUBLIQUE

Madame, Monsieur,

La **prochaine séance publique du Conseil Municipal** aura lieu le
JEUDI 05 MARS 2026 à 19 heures 30 min
en Mairie de Rumilly (**salle du Conseil**).

A l'ordre du jour figurent :

↳ Intervention des membres du Conseil Municipal des Jeunes

↳ Finances

- 01) Débat d'orientations budgétaires 2026.
- 02) Tarification des services publics communaux 2026.

↳ Affaires juridiques et marchés publics

- 03) Conventions d'occupation exceptionnelle et transitoire à titre gracieux de logements dépendant du domaine privé de la commune, à intervenir entre des agents saisonniers et la Ville de RUMILLY.
- 04) Adoption de la nomenclature « Achats ».

↳ Ressources humaines

- 05) Instauration de la participation des employeurs à la Protection Sociale Complémentaire pour le risque prévoyance – Convention de participation Prévoyance par l'intermédiaire du CDG74.

↳ Programme Action Cœur de Ville

- 06) Attribution de subventions pour les travaux de ravalement de façades.



↳ Foncier

- 07) Convention Protocole d'accord foncier avec les SAS RUMISUD et SCI LES GRANDS PRES dans le cadre de l'aménagement du giratoire Cassin / Europe.
- 08) Vente de l'appartement situé 26 rue Montpelaz/25 rue des Remparts – lot n° 1 porté par l'EPF 74.
- 09) Fin de la mission de portage foncier de l'EPF et rachat du bien – 26 Rue Montpelaz/ 25 rue des Remparts.
- 10) Vente de l'immeuble situé 18 rue Montpelaz porté par l'EPF 74.
- 11) Fin de la mission de portage foncier de l'EPF et rachat du bien immeuble 18 rue Montpelaz.
- 12) Acquisition de la parcelle AO 374p située Promenade Philippe Perron appartenant à l'Association Sainte Agathe – modification de la délibération n° 2025-07-15 du 6 novembre 2025.
- 13) Cession d'une portion de terrain communal situé Impasse des Tennis, au profit des propriétaires voisins pour régularisation foncière.

↳ Prévention / Sécurité

- 14) Convention avec la protection civile pour les festivités du Carnaval 2026.
- 15) Médiation scolaire
Convention à intervenir entre le Comité d'Education à la Santé à la Citoyenneté et à l'Environnement Inter-Etablissement, l'association « AMELY » et la Commune de Rumilly.

↳ Education

- 16) Centres de loisirs Mosaïque - DO'MINOS
Approbation du règlement intérieur pour l'été 2026.
- 17) Convention Territoriale Globale 2022 - 2025
Avenants à la convention du 24 juillet 2023 entre la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Savoie et la commune de Rumilly.

↳ Vie associative

- 18) Convention de mise à disposition de la base de loisirs à l'association Les alligators Anney triathlon le dimanche 24 mai 2026 pour l'organisation du triathlon de Rumilly.
- 19) Convention de mise à disposition de la base de loisirs à l'association Les Mini-flots pour l'organisation d'une exposition et d'une navigation de modélisme naval le dimanche 31 mai 2026.
- 20) Signature d'un avenant à la convention tripartite entre la Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie, la commune de Rumilly et la section sportive de volley-bal du CSE SA TEFAL relative à la mise à disposition d'un équipement sportif.
- 21) Approbation du Règlement intérieur de la piscine municipale et du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (P.O.S.S.) pour la saison 2026.
- 22) Signature d'une convention de subvention d'investissement entre le département de la Haute-Savoie et la commune de Rumilly pour la construction d'un pumtrack.

↳ Délégations du Conseil Municipal à M. LE MAIRE

- 23) Compte-rendu des décisions prises par M. LE MAIRE sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- 24) Compte-rendu des décisions prises par M. LE MAIRE sur délégation du Conseil Municipal en application de la délibération n°2025-02-17 du 3 avril 2025 - Fongibilité des crédits – Budget primitif 2025.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,